



## ◆ ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026 : CONTINUITÉ, PRUDENCE ET ÉQUILIBRE

**Dans un contexte économique national encore incertain et marqué par de nouvelles contraintes sur les collectivités locales, la Ville d'Orléans présente des orientations budgétaires 2026 fondées sur la continuité, la prudence et l'équilibre.**

**Depuis plus de vingt-cinq ans, la Mairie maintient des finances locales stables, sans augmentation des taux d'imposition. Malgré la succession de crises économiques et les ponctions de l'État, cette gestion rigoureuse permet aujourd'hui de préserver les marges de manœuvre nécessaires pour investir dans les équipements et les services à la population.**

### UNE FISCALITÉ LOCALE STABLE ET DES ÉQUILIBRES FINANCIERS SOLIDES

Aucun relèvement des taux n'est envisagé pour 2026, conformément à une trajectoire ininterrompue depuis 1996. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 189,9 millions d'euros, en hausse de 2,6 M€ par rapport au budget primitif 2025, notamment grâce à l'ajustement des attributions de compensation versées par la Métropole.

Les dépenses de fonctionnement poursuivent leur modération, avec une diminution globale de 2 M€, portée par la baisse du coût de l'énergie et la gestion optimisée des charges courantes.

La masse salariale connaît une progression contenue, en partie liée à l'augmentation des cotisations à la CNRACL décidée par l'État dans la loi de finances 2025. Cette mesure représente un surcoût de 1,2 M€ en 2025, puis 0,9 M€ supplémentaires en 2026, 2027 et 2028, soit 3,9 M€ au total pour la collectivité.

L'autofinancement, en hausse de 4,5 M€, atteindra 14 millions d'euros à périmètre constant, hors année Festival de Loire, confirmant la solidité des équilibres budgétaires.

### UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT SOUTENUE

Le programme d'investissement s'élèvera à 57,9 M d'euros de dépenses d'investissement (hors attribution de compensation) en 2026, un niveau supérieur à la moyenne annuelle du mandat (52 M€). Ces crédits permettront de poursuivre la modernisation des équipements et d'accompagner les projets structurants du territoire. Auxquels s'ajoutent 10 M€ correspondant aux dépenses d'investissements qui seront réalisés par Orléans Métropole au titre de la politique espace public. Soit, un effort d'investissement global pour les Orléanais de plus de 67,9 M€.

## **DES PRIORITÉS CLAIREMENT IDENTIFIÉES**

- Redynamisation du centre-ville : acquisitions de coques commerciales aux Halles Châtelet (11 M€), première étape du futur projet de requalification.
- Culture : 9,1 M€ pour la rénovation et la modernisation des équipements, dont le conservatoire et la future SMAC.
- Éducation : 5,6 M€ consacrés à la finalisation de l'école Châtelet, à la rénovation d'établissements scolaires et à la poursuite du rafraîchissement des cours d'écoles.
- Sport : 3,9 M€ pour la rénovation des installations et la création d'un terrain synthétique sur l'île Arrault.

## **UNE GESTION PRUDENTE ET RESPONSABLE**

En fin d'année 2025, la dette de la Ville d'Orléans s'élèvera autour de 90 millions d'euros, soit 761 € par habitant, un niveau inférieur à la moyenne nationale des villes de plus de 100 000 habitants (1 070 €/habitant - source DGFIP). Elle restera en deçà de 100 M€ à l'horizon 2026.

Malgré les incertitudes liées à la loi de finances 2026, la Ville d'Orléans poursuit une politique budgétaire fondée sur la maîtrise des dépenses et le maintien d'un haut niveau de service public. Cette orientation vise à garantir la continuité des actions municipales et la qualité du cadre de vie des habitants, tout en assurant la soutenabilité financière à long terme.